

COMITE DE SUIVI N°2

COMPTE-RENDU

DATE ET LIEU

Salle des Mariages d'Antony	Mercredi 29 mars 2023 de 18h30 à 20h30
-----------------------------	--

Liste des présents au Comité de Suivi N°2

NOM - PRENOM	FONCTION
--------------	----------

ASSOCIATIONS

CHARRIER GUY	Président du conseil citoyen du Noyer Doré
LHUILIER Alain	Président de l'Association des Habitants du Quartier Pajeaud (AHQP)
SAVALLE Sylvain	Représentant des riverains du chemin latéral
BELKASMI Fouad	Représentant des habitants de la rue des Chênes
	Association CELFI (absente excusée)
	Comité de défense des riverains de Massy-Valenton (absent excusé)

VILLE D'ANTONY

NEHME Wissam	Adjoint au Maire en charge des travaux
KALONJI Edouard	Conseiller Municipal
PHAM-PINGAL Corinne	Conseiller Municipal
AIT-OUARAZ Said	Maire Adjoint tranquillité publique
EDOUARD Bruno	Conseiller Municipal
VENTURI Vincent	Directeur Général des Services Techniques

SNCF RESEAU

NGUYEN Tung	Responsable Maitrise d'Ouvrage
FONTE Olivier	Pilote de l'opération
COURRIER Sandie	Dialogue territorial

COMPTE-RENDU DES ECHANGES

Le support de présentation est projeté et sera joint au présent compte-rendu.

Diapos 3 à 25 : Présentation des travaux passés et à venir

Diapos 8 : Installation du chantier et débourbeur

Une association précise que le débourbeur est peu bruyant.

SNCF Réseau précise que cela est dû au fait que les camions avancent et reculent car le temps d'activation des jets d'eau n'est pas suffisant. Un re-paramétrage avec allongement de ce temps d'activation des jets d'eau devrait résoudre ce problème.

La mairie précise qu'il faut saluer l'insistance de SNCF Réseau quant à la ténacité à trouver le modèle qui va bien.

Diapos 14 : Biodiversité

Une association précise le traumatisme de certains riverains quant aux talus et à l'abattage des arbres nécessaires aux travaux

SNCF Réseau précise la remise en état du site une fois les travaux terminés, avec végétalisation des talus avec des finitions en terre végétale.

La Mairie précise que faire une végétalisation intermédiaire serait inutile car les talus ne sont pas dégagés.

La Mairie indique que des peupliers dans la zone entre les Baconnets et Fontaine-Michalon devront être abattus pour les travaux d'écrans acoustiques, et qu'il y a déjà eu un incident, notamment un arbre tombé avec la tempête. Elle aura sur le sujet une vigilance particulière, dans la limite des autorisations pour abattage données par la Préfecture.

Diapos 20 : Planning de l'été

SNCF Réseau précise qu'il n'y aura pas de RER C pendant 6 semaines ni de RER B pendant 5 semaines cet été pour le projet de remplacement des ponts de Chartres et Gallardon. SNCF Réseau mutualise ses opérations coup de poing en profitant de cette interruption de circulation des trains pour réaliser le chantier MVO.

Diapos 22 : Opération coup de poing de cet été

La Mairie demande si les nouvelles voies seront bien de longues voies soudées.

Une association demande des précisions quant au bruit des « nouveaux rails ».

SNCF Réseau confirme et précise que ces voies seront réalisées avec des longs rails soudés. Ces voies ont été régénérées en 2018, considérées comme presque neuves, et seront donc déposées puis reprofilées et recompactées et enfin reposées. Il n'y aura pas d'évolution acoustique lié à ce léger ripage.

La Mairie précise qu'elle est en discussion avec la RATP pour les substitutions routières de cet été pour le RER B et sur les arrêts commerciaux. Notamment, la RATP souhaite un arrêt commercial à Fontaine Michalon, puis les trains continuent à vide sans voyageurs jusqu'aux Baconnets avant de repartir dans l'autre sens, alors que la mairie souhaite une desserte commerciale également des Baconnets pour les riverains proches de la gare des Baconnets.

SNCF Réseau souligne le risque que les voyageurs souhaitant aller au-delà des Baconnets ne descendent pas à Fontaine-Michalon, mais aux Baconnets.

Une association demande des précisions sur le décalage des voies.

SNCF Réseau indique pour le RER C un ripage maximum de 90 cm. Les travaux seront effectués avec une grue ferroviaire Kirov depuis les voies.

Dans un deuxième temps, les deux voies du RER B passeront sous le saut-de-mouton et seront ripées jusqu'à environ 10m.

Une association demande la profondeur des rails dans la tranchée des Baconnets.

SNCF Réseau indique qu'elles seront 9m environ en dessous du niveau du parvis, de l'ordre de 4m plus bas qu'actuellement, avec les écrans acoustiques sur le chemin latéral, donc en contrebas.

SNCF Réseau précise que dans le cadre de l'opération coup de poing (OCP) de l'été une roulotte de chantier sera installée au bout du chemin latéral pour l'équipe travaux.

Une association précise que cela empêchera les personnes malveillantes à cet emplacement.

La Mairie précise qu'elle ne souhaite pas qu'un groupe électrogène bruyant soit installé.

SNCF Réseau indique que des bâches acoustiques sont prévues pour entourer le groupe électrogène.

Diapos 30 et 32 : Protection acoustique des riverains

Une association demande si de nouveaux écrans seront posés entre les Baconnets et Fontaine-Michalon.

SNCF Réseau indique qu'actuellement sur la zone il y a une clôture en béton qui n'a pas de caractéristiques acoustiques et que des écrans acoustiques sont prévus en lieu et place.

Une association précise que des rendez-vous de pose sont prévus très tardivement par rapport aux travaux de cet été.

La Mairie précise que les riverains doivent prendre rendez-vous dès à présent auprès des menuisiers dans la limite des dates de réception du matériel.

SNCF Réseau précise que suite à la phase de diagnostics, des riverains refusent la signature de la Convention et les travaux, avec une volonté d'aller plus loin dans les propositions de remplacement. Les délais s'expliquent également par le contexte de pénurie des matériaux.

Une association demande que l'expert du référé préventif fournisse ses rapports, car il ne répond pas.

SNCF Réseau précise que l'expert est indépendant et mandaté par le Tribunal administratif. Elle propose de le relancer pour avoir une date de diffusion des rapports.

La Mairie indique que les riverains doivent insister auprès de l'expert.

Diapos 30 : Circulations et parking

Une association précise que des camionnettes des entreprises se garent rue des saules.

SNCF Réseau indique qu'elle préconise de se garer sur le parking du chantier mais qu'elle ne peut pas empêcher de se garer sur la voie publique.

La Mairie propose que les riverains sollicitent la police lorsque cela est nécessaire, au risque que les véhicules de chacun, dont ceux des riverains - soient verbalisés en cas de non-respect du code de la route.

Diapos 38 : Météo du chantier

Une association dit que dans les estimations de phase travaux en bruit modéré semblent optimistes par rapport à leur ressenti.

SNCF Réseau indique que les capteurs confirment la semaine suivante les estimations annoncées avec le bruit réel de chantier, qui est bien assimilé à un bruit modéré.

Divers

Prochain COSU en octobre 2023